



DEMANDE POUR ACQUÉRIR UN TERRAIN APPARTENANT À LA VILLE

ÉTAPES À SUIVRE CONCERNANT VOTRE DEMANDE

- ✓ Vous devez remplir les quatre sections du présent formulaire avant de le transmettre.
- ✓ Veuillez l'acheminer dûment rempli, signé et daté au bureau de la Direction du greffe, gestion des documents et archives au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368, à Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3 ou par courriel à : « greffe@v3r.net ».
- ✓ Pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec la Direction du greffe, gestion des documents et archives au 819 374-2002.
- ✓ Veuillez prendre note que des frais administratifs d'un montant de **299 \$** sont exigibles pour le traitement d'une demande d'acquisition d'un terrain appartenant à la Ville.

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom complet :			
Adresse complète :	N°	Rue	Code postal
N° de téléphone :	Cell :		
Adresse électronique :			

2 IDENTIFICATION DU TERRAIN QUE VOUS DÉSIREZ ACQUÉRIR

N° de lot :	
Nom de la rue :	
Adresse à proximité :	

3 QUE COMPTEZ-VOUS FAIRE AVEC CE TERRAIN

Décrivez vos projets pour ce terrain : Est-ce pour une construction neuve ou pour joindre au terrain que vous possédez?

Vous pouvez joindre un plan montrant le terrain à acquérir et nous transmettre tous autres documents pouvant appuyer votre demande avec le présent formulaire.

4 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Nom :	Date :
Signature	